

André ALESSIO  
21 route de Forneyra  
74650 Chavanod

21 février 2025

Monsieur le Maire de Chavanod  
Mairie de Chavanod

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du PLUI du Grand Annecy en cours d'élaboration vous avez émis le souhait de voir se créer sur le secteur compris entre la route de Forneyra et la Côte de l'Eglise une OAP destinée dans un futur plus ou moins proche à la réalisation d'une opération immobilière comprenant un pourcentage important de logements sociaux.

Ma propriété se trouve incluse dans cette surface de terrain.

Le classement en OAP de la zone visée entraînera, selon vos dires, une dévalorisation des biens qui y sont situés. L'aménagement du territoire ne justifie pas de spolier les propriétaires présents ni de spéculer sur leur détresse actuelle ou future, suite au décès d'un être cher, pour vous emparer des parcelles concernées à moindre coût et au plus grand bénéfice des promoteurs.

Réaliser des logements sociaux est sans doute tout-à-fait honorable, mais c'est une opération qui engage toute la population de la commune. La moins-value sur les terrains d'assise doit donc être supportée par le budget communal et non pas par les propriétaires qui ont le malheur d'être à l'endroit concerné.

C'est pourquoi je vous demande de revenir sur votre intention de créer cette OAP, sauf à créer des indemnités compensatoires. Je vous demande aussi de bien vouloir m'autoriser à créer trois parcelles sur mon terrain afin de réaliser une donation partage au bénéfice de mes enfants.

Merci de m'apporter une réponse écrite et argumentée.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments les plus affligés.

Annie Alessio

André Alessio

Pièce jointe : mon courrier du 11 février 2025 à l'ensemble du conseil municipal.

